Le 23 décembre 2024

**Direction de la Séance**

**ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT**

*Souligné : Entre dans le champ de l’article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs*

Suspension des travaux en séance plénière :
du lundi 23 décembre 2024 au dimanche 12 janvier 2025

SEMAINE SÉNATORIALE

**Ordre du jour établi à titre strictement provisoire,**

**et sous réserve des décisions de la prochaine Conférence des Présidents**

**et de l’article 29 bis, alinéa 2, du Règlement**

Mardi 14 janvier 2025

À 14 h 30 et le soir

- Proposition de loi visant à **lever** les **contraintes** à l'**exercice** du **métier** d'**agriculteur**, présentée par MM. Laurent DUPLOMB, Franck MENONVILLE et plusieurs de leurs collègues (texte de la commission, [n° 186, 2024-2025](https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl24-108.html)) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

• Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 29 novembre à 12 heures

• Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 4 décembre matin

• Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 13 janvier à 12 heures

• Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 14 janvier en début d'après-midi

• Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure

• Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 13 janvier à 15 heures

Mercredi 15 janvier 2025

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

• Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 15 janvier à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

Désignation :

- des **dix-neuf membres** de la **commission d’enquête** sur l’utilisation des aides publiques aux grandes entreprises et à leurs sous-traitants(droit de tirage du groupe CRCE-K) ;

- des **vingt-trois membres** de la **commission** **d’enquête** aux fins d'évaluer les outils de la lutte contre la délinquance financière, la criminalité organisée et le contournement des sanctions internationales, en France et en Europe, et de proposer des mesures face aux nouveaux défis (droit de tirage du groupe UC).

• Délai limite de remise, au secrétariat de la direction de la législation et du contrôle, des candidatures à ces commissions d'enquête : mardi 14 janvier à 14 h 30

- Suite de la proposition de loi visant à **lever** les **contraintes** à l'**exercice** du **métier** d'**agriculteur**, présentée par MM. Laurent DUPLOMB, Franck MENONVILLE et plusieurs de leurs collègues (texte de la commission, [n° 186, 2024-2025](https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl24-108.html)) (demande du groupe Les Républicains)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **prolonger** la **dérogation** d'**usage** des **titres-restaurant** pour **tout produit alimentaire** (texte de la commission, [n° 183, 2024-2025](https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl24-160.html))

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

• Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 2 décembre à 12 heures

• Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 4 décembre matin

• Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 13 janvier à 12 heures

• Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 15 janvier matin

• Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure

• Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 14 janvier à 15 heures

Jeudi 16 janvier 2025

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au GEST)

- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, appelant à l'**introduction** de la **proportionnelle** pour les **élections législatives**, présentée par Mme Mélanie VOGEL et plusieurs de ses collègues ([n° 163, 2024-2025](https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppr24-163.html))

• Temps attribué à l'auteur de la proposition de résolution : 10 minutes

• Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes

• Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 15 janvier à 15 heures

• Les interventions des orateurs vaudront explications de vote.

- Proposition de loi en faveur de la **préservation** et de la **reconquête** de la **haie**, présentée par M. Daniel SALMON et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, [n° 189, 2024-2025](https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl22-839.html))

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

• Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 2 décembre à 12 heures

• Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 4 décembre matin

• Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 13 janvier à 12 heures

• Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 15 janvier matin

• Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes

• Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 15 janvier à 15 heures

À l'issue de l'espace réservé au GEST et au plus tard à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe UC)

- **Débat** sur le thème : « **Quel avenir** pour le **Pass culture** ? »

• Temps attribué au groupe Union Centriste : 8 minutes

• Réponse du Gouvernement pour une durée équivalente

• Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :

* 2 minutes, y compris la réplique
* Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
* Possibilité pour le Gouvernement de répondre à une réplique pendant 1 minute et à l'auteur de la question de répondre de nouveau pendant 1 minute

• Conclusion par le groupe Union Centriste : 5 minutes

• Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mercredi 15 janvier à 15 heures

- Proposition de loi tendant à **supprimer** certaines **structures**, **comités**, **conseils** et **commissions** «**Théodule** » dont l’**utilité** ne semble pas avérée, présentée par Mme Nathalie GOULET ([n° 29, 2024-2025](https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl24-029.html))

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

• Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 13 janvier à 12 heures

• Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 14 janvier en début d'après-midi

• Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mercredi 15 janvier à 15 heures

• Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : jeudi 16 janvier après-midi

• Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes

• Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 15 janvier à 15 heures